

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

**PROCÈS-VERBAL
de l'assemblée générale annuelle des parents, tenue à l'école
Sainte-Thérèse,
562, 1^{re} Rue Est, Amos (Québec), J9T 2H4
le jeudi 29 août 2013 à 9 h**

PRÉSENCES

MM. André Bilodeau, directeur d'établissement
Michel Picard, directeur adjoint

85 parents sont présents dans le gymnase et assistent à l'assemblée générale annuelle.

**MOT DE BIENVENUE DE
LA DIRECTION ET
PRÉSENTATION DES
PARENTS DU C.E.**

Le directeur d'école remercie les parents de s'être déplacés en si grand nombre.

Il rappelle que cette formule utilisée pour une seconde année permet d'avoir plus de gens à cette rencontre qu'en soirée.

Il demande aux parents du conseil d'établissement de s'identifier.

**ADOPTION DE
L'ORDRE DU JOUR**

CE-0411-13 Il est **RÉSOLU** sur proposition de madame Monia Champagne,
Que l'ordre du jour de cette réunion soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE

**ADOPTION DU
PROCÈS-VERBAL DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
TENUE LE 29 AOÛT 2012**

Le directeur résume le procès-verbal de l'an dernier.

CE-0412-13 Il est **RÉSOLU** sur proposition de madame Ginette Noël,
Que le procès-verbal du 29 août 2012 de l'école de Sainte-Thérèse soit adopté tel que rédigé avec la correction de son nom de famille qui est Noël au lieu de Prince.

ADOPTÉE

**PRÉSENTATION DU
RAPPORT ANNUEL
2012-2013 ET PRIORITÉS
DE 2013-2014**

Le directeur présente le rapport annuel 2012-2013. Il souligne les bons coups de l'école et les priorités pour cette année.

CE-0413-13 Il est **RÉSOLU** sur proposition de madame Monia Champagne,
Que le rapport annuel soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

**PRÉSENTATION DES
RÉSULTATS DU
SONDAGE DE JUIN 2013**

Le directeur présente les résultats des sondages remis aux parents en juin dernier. Il souligne la très grande satisfaction des parents pour la grande majorité des thématiques questionnées.

**CONSEIL
D'ÉTABLISSEMENT ET
O.P.P.**

Madame Champagne, présidente de l'OPP, explique l'importance des tâches effectuées par les parents bénévoles de ce comité. Elle invite les gens à donner leur nom à Michel, le directeur adjoint, ou d'appeler à l'école pour signifier leurs disponibilités.

Elle nous rappelle que les activités lucratives et/ou de décorations que le personnel n'aurait pas le temps d'effectuer, rendent la vie à l'école plus agréable aux enfants et aux employés et nous permettent de vivre ensemble les temps forts de l'année.

Madame Josée Dubé, présidente du conseil d'établissement, explique également le rôle du conseil. Elle invite les gens à y participer, non seulement comme membre, mais aussi comme parent. On peut y assister en tout temps.

**FONCTION ET POUVOIR
DU CONSEIL
D'ÉTABLISSEMENT**

Le directeur résume les fonctions et pouvoirs du conseil.

**ÉLECTION DES PARENTS
AU CONSEIL
D'ÉTABLISSEMENT**

Nomination du président d'élection

Le directeur fait office de président.

Son adjoint fait office de secrétaire.

Les personnes suivantes sont intéressées à faire partie du conseil :

Monsieur Denis Pearson
Madame Roxanne Sabourin
Madame Josée Simard
Madame Yolaine Lavoie
Monsieur Marc-André Boucher

Le directeur indique que ce sont les parents du conseil qui détermineront par vote qui seront parents ou membres de la communauté pour occuper les postes vacants.

Postes disponibles : trois représentants de parents pour deux ans et deux représentants de la communauté pour un an.

Fermeture des élections.

**PREMIÈRE RENCONTRE
DU CONSEIL
D'ÉTABLISSEMENT
O.P.P.**

La première rencontre aura lieu le 8 octobre à 19 h 30.

Les parents confirment la formation de l'OPP (organisme de participation des parents).

CE-0414-13

madame Ginette Noël,

Il est RÉSOLU, sur proposition de

Que la formation du comité de l'O.P.P. soit maintenue considérant l'importance des activités qu'ils accomplissent pour l'école.

ADOPTÉE

**CHOIX DE PHOTO
D'ÉCOLE (VOTE)**

Le directeur indique que les membres du conseil d'établissement ont suggéré que les parents de l'AGA puissent voter sur la photo de leur choix.

Celle ayant le plus grand nombre de votes étant celle retenue pour les photos scolaires.

Monsieur Picard a récupéré un vote par parent. Les résultats indiquent que monsieur Rodrigue Larouche, photo 1, a été celle la plus appréciée (24 voix).

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Le directeur remercie les gens de leur implication et annonce la fermeture de l'assemblée générale.

CE-0415-13 Il est **RÉSOLU**, sur proposition de
Monsieur André Bilodeau,
Que l'assemblée soit levée.

Il est 9 h 30.

ADOPTÉE

André Bilodeau, directeur d'établissement